

CONVENTION DE RÉSILIATION AMIABLE DU BAIL

Entre les soussignés :

Le Bailleur

Nom et prénom : LACROIX Catherine

Date de naissance : 28/6/1964

Numéro d'identification (ID) : 64 06 28 29062

Domicile : 57 rue clement lepeu 1310 La Hulpe

Et

Le Locataire

Nom et prénom : DE LA PEÑA, ANA

Date de naissance : 25-08-1990

Numéro d'identification (ID) : 90.08.25-570.44

Domicile : Avenue des Saisons, 14, 30, Ixelles

Il est convenu ce qui suit :

Les parties déclarent mettre fin d'un commun accord au bail en cours concernant le bien sis au :

Appartement du 3ème étage

14 avenue des Saisons

1050 Bruxelles

La résiliation du bail prendra effet le **1er juillet 2026**.

Cette résiliation est convenue à l'amiable et **sans aucune indemnité de rupture** de part et d'autre.

Le dépôt de garantie, correspondant à **deux mois de loyer**, sera restitué au locataire après réalisation de l'état des lieux de sortie, dans les délais légaux et selon les conditions habituelles, notamment en fonction de l'éventuel état des lieux constaté.

Fait à Bruxelles, le 03/06/2026

En deux exemplaires originaux, chaque partie reconnaissant avoir reçu le sien.

Le Bailleur

*Lu et approuvé
Catherine Lacroix*

Signature : _____

Lacroix

Le Locataire

*Lu et approuvé
Ana de la Peña Pariente*

Signature : _____

[Signature]